

► Informations générales

Cours

Sigle et titre	PSY64071-E / 64072-J
Titre long	Séminaire : psychologie cognitive et neuropsychologie 1 & 2
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Automne 2019 & Hiver 2020
Horaire et local	Vendredi 15 : 00 – 17 : 00 ; D-427 Pavillon Marie-Victorin
Mode de formation	Séminaires
Description courte (selon l'annuaire UdeM)	Critique des recherches et formulations théoriques contemporaines des principaux chercheurs en sciences cognitive et neuropsychologique incluant le développement de la sénescence. Études et interprétation de publications actuelles.
Préalables	Être au cycle supérieur
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca

Enseignant(e)

Nom et titre	Professeur Franco Lepore
Coordonnées	franco.lepore@umontreal.ca
Disponibilités	Sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement

Nom	Vanessa Hadid
Coordonnées	Département de psychologie Bureau : F-472, Pavillon Marie-Victorin, Université de Montréal vanessa.hadid@umontreal.ca
Disponibilités	Sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement

Nom	Michèle W. MacLean
Coordonnées	Département de psychologie Bureau : F-472, Pavillon Marie-Victorin, Université de Montréal michèle.maclea@umontreal.ca
Disponibilités	Sur rendez-vous

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Le but du cours est de mettre en évidence les avancées de chercheurs actuels qui travaillent sur des thématiques portant sur la neuropsychologie et les neurosciences.

Objectifs d'apprentissage

Les objectifs d'apprentissage sont d'explorer plusieurs sphères de la recherche et d'être exposé à plusieurs thématiques et méthodologies qui permettent de mieux comprendre les avancées en neuropsychologie et neurosciences.

Compétences développées

Développer des compétences théoriques, méthodologiques, de compréhension, de synthèse et de rédaction qui se feront à travers l'écoute des conférenciers et la rédaction d'un travail portant sur une des thématiques présentées en classe.

Note :

Les conférences se tiennent majoritairement au Pavillon Marie-Victorin, soit au local D-427 ou encore pour des conférenciers de grand renom, dans une plus grande salle qui sera annoncée à l'avance. De plus, certaines conférences auront lieu à l'UQAM (Université du Québec à Montréal) au trimestre d'hiver, dans le cadre d'une collaboration entre le Centre de recherche NeuroQAM et le Centre de Recherche en Neuropsychologie et Cognition (CERNEC). Cette activité permettra aux étudiants de rencontrer des professeurs de l'UQAM et leurs étudiants, ceci ayant pour objectif de réunir et faire connaître presque tous les acteurs de la neuropsychologie à Montréal.

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Trimestre Automne 2019			
Séance 1 06/09/2019		Séminaire	
Séance 2 13/09/2019		Séminaire	
Séance 3 20/09/2019		Séminaire	
Pas de cours – 27/09/2019		Pas de cours	
Séance 4 04/10/2019		Séminaire	
Séance 5 11/10/2019		Séminaire	
Pas de cours – 18/10/2019		Pas de cours	
Congé – 25/10/2019		SEMAINE DE RELÂCHE	
Séance 6 01/11/2019		Séminaire	
Pas de cours – 08/11/2019		Pas de cours	
Séance 7 22/11/2019		Séminaire	
Séance 8 29/11/2019		Séminaire	
Séance 9 6/12/2019		Séminaire	

Séance 10 13/12/2019	
Pas de cours – 20/12/2019	Pas de cours
Vacances – 27/12/2019	VACANCES
Vacances – 03/01/2020	VACANCES
Trimestre Hiver 2020	
Séance 11 10/01/2020	Séminaire
Séance 12 17/01/2020	Séminaire
Séance 13 24/01/2020	Séminaire
Séance 14 31/01/2020	Séminaire/NeuroQam
Séance 15 07/02/2020	Séminaire
Séance 16 14/02/2020	Séminaire
Séance 17 21/02/2020	Séminaire
Séance 18 28/02/2020	Séminaire/NeuroQam
Congé – 06/03/2020	SEMAINE DE RELÂCHE
Séance 19 13/03/2020	Séminaire
Séance 20	Séminaire/NeuroQam

20/03/2020		
Séance 21		
27/03/2020	Séminaire	
Séance 22		
03/04/2020	Séminaire	
Séance 23		
10/04/2020	Séminaire	
Séance 24		
17/04/2020	Séminaire	
Séance 25		
24/04/2020	Séminaire/NeuroQam	
Remise du travail		
08/05/2020	REMISE DU TRAVAIL	TRAVAIL FINAL

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Participation :

Les étudiants sont tenus d'assister à toutes les conférences du CERNEC. Jusqu'à quatre absences peuvent être excusées, dont deux absences sans justification nécessaire et deux absences justifier avec l'approbation du responsable du cours (Franco Lepore). Toute absence supplémentaire devra être accompagnée d'un papier du médecin ou d'une pièce justificative du superviseur. Idéalement, l'étudiant doit aviser d'avance les assistants du cours dans le cas d'une absence justifiée. Les étudiants doivent absolument signer la feuille de présence, celle-ci sera affichée à la fin de chaque conférence par les responsables du cours. Les étudiants ne sont pas tenus de poser des questions lors des conférences, mais la participation est fortement encouragée tout au long de l'année et des points supplémentaires pourraient être accordés aux étudiants qui participent activement. Pour ceux qui seraient moins à l'aise pour poser des questions, sachez qu'il est possible de poursuivre les discussions avec les chercheurs après les conférences. Nous vous rappelons qu'il s'agit d'une chance inouïe de rencontrer des chercheurs de renom et de différents milieux universitaires afin d'élargir vos connaissances sur les champs de recherche.

50% présence au cours : Comme mentionné, la présence au cours est importante. 50% de la note finale sera alloué à la présence au cours. Si vous oubliez de signer la feuille (autre qu'écouter, il s'agit de votre deuxième tâche principale), cela équivaut à être absent. En aucun cas, il ne sera pas possible d'ajouter votre nom par la suite. Cette absence sera donc comptée dans les deux absences non justifiées permises. Notez que seuls les étudiants présents à la conférence peuvent signer la feuille de présence. Un étudiant non présent à la conférence, qui arrive après la conférence et signe la feuille se verra automatiquement retiré 10% de sa note finale. Dans le cas où un étudiant est surpris à signer pour un autre étudiant, les deux étudiants seront rencontrés par Franco Lepore et perdront jusqu'à 20% de leurs notes finales en plus de sanctions supplémentaires, puisqu'il s'agit de tricherie.

Travail Final:

Un article de 20 pages à double interligne (ou 10 pages à simple interligne), sans compter les références, devra s'appuyer sur l'une des conférences choisie à la discrétion de l'étudiant. Les tableaux et figures doivent être mis en annexe et ne sont pas comptabilisés dans le nombre de pages. Le document ne doit pas être un résumé de la conférence, mais doit plutôt prendre la forme d'une revue de la littérature portant sur un sujet lié à la conférence sélectionnée. Les étudiants sont tenus d'utiliser la police de caractère Times New Roman, taille 12 points, marges de 2,54 cm (ou 1 pouce) en haut et en bas de la page, marges de 2,54 cm (ou 1 pouce) sur les côtés. De plus, le respect des sources et des citations est primordial dans un contexte scientifique et d'études supérieures comme le vôtre. À défaut de se conformer à ces spécifications, la note sera réduite (voir pondération du cours).

Le travail doit être adressé aux deux assistants de cours (voir contacts plus haut). Suivant la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% (de la note maximale possible) par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100 ; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours ouvrables entraîne une note de 0 pour le travail. D'aucune façon, une extension ne sera permise. Nous vous rappelons que vous avez près de huit mois pour effectuer ce travail. Il est recommandé d'y réfléchir et d'aborder ce travail vers la fin des examens intra de la session d'hiver.

50% pour le travail dont les critères généraux sont :

- *10% mise en page :* Il s'agit des marges, interlignes, 1 seul espace entre les paragraphes et respect du caractère (Times New Roman, 12).
- *40% contenu du travail :*
 - Contenu : Pertinence scientifique, lien avec un sujet d'une conférence, bonne revue de la littérature, etc.
 - Références : Comme mentionné, à votre niveau, les sources d'un travail sont importantes. Étant une revue de la littérature, un minimum de 15 références est demandé pour faire le travail. De plus, jusqu'à trois références

manquantes ou mal citées sont tolérées, par la suite, 2% sera enlevé pour chaque référence incomplète ou mal citée. Les références se font selon les normes APA 6e édition.

- Nombre de pages : 5% par page manquante sera enlevé. Nous vous rappelons qu'il s'agit d'un travail échelonné sur deux sessions et qu'il s'agit d'une revue de la littérature. Le nombre de pages est dans ce cas-ci bien respectable.

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Participation	Assister aux séminaires (voir plus haut)	Trimestres automne & hiver (Voir calendrier)	50%
Travail final	Mise en page et contenu (voir plus haut)	08/05/2020	50%

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	Aucune entente avec les étudiants qui prévoient de s'absenter d'un examen ou de remettre un travail en retard ne sera prise. Les étudiants seront dirigés vers leur TGDE pour qu'ils présentent une demande officielle, laquelle sera étudiée selon les règlements en vigueur.
Dépôt des travaux	Envoie du travail aux adresses courriels des auxiliaires d'enseignement
Qualité de la langue	La qualité de la langue pourra affecter la note d'un travail jusqu'à 10%
Seuil de réussite exigé	60%

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	2019-09-08
Date limite d'abandon	2019-11-08
Évaluation de l'enseignement	À déterminer

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	Les cours sont protégés par la loi sur les droits d'auteur. En conséquence, les étudiants désirant effectuer l'enregistrement audio d'un cours doivent préalablement obtenir l'autorisation de l'enseignant et du conférencier.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	Les étudiants sont encouragés à prendre des notes lors du cours avec les outils qu'ils jugent nécessaires.

► **Ressources**

Ressources complémentaires

Sites Internet	studium.umontreal.ca http://www.cernec.umontreal.ca/Conferences_f.htm pubmed.gov/
-----------------------	--

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude	http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html
Site Intégrité	http://integrite.umontreal.ca/

Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement	www.harcelement.umontreal.ca
---	--

► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.